

Compte rendu du Conseil d'administration AMAP 15 octobre 2023

L'AMAP possède à ce jour 51 adhérents. L'Assemblée générale démarre à 10h00 avec 28 adhérents présents ou représentés.

Présents :	Adhérents Représentés
<ul style="list-style-type: none"> • Anne FARON • Aurélie DUMARTIN • Cécile MESSELIS • Fabienne WIDMER • Francine MARCON-ZAUGG • Joelle HOEFLICH • Joseph VENS • Martine DUPEUBLE • Martine TOUITOU • Odile CHRISTINE • Pascal VIANO • Patrick AUROUX • Sandrine BLONDEAUX • Michel Berthier • Magali BONNEFOND 	<ul style="list-style-type: none"> • Alain GAMBINI • Annabelle et Anthony RIBEIRO • Annabelle VIDAL • Aurore ROSTAGNO • Catherine CADOT • Catherine DEVILLE • Daniel PEDRETTI • Daniele FARAMIA • Eric BOURLIER • Fabien & Geneviève PILON • Florent ANDRIEU • Lionel JARDIN • Maddy POLOMENI • Océane Baudoin • Odette BLONDEL • Odile PESTUGGIA • Samuel BERTRANDY

Ordre du jour

Rapport Moral	2
Nombre d'adhérents	2
Les paniers	2
Renouvellement et renforcement du conseil d'administration	4
Candidatures au conseil d'administration	5
Rapport Financier	5
Rappel de la situation 2021	5
Etat financier 2022	5
Frais fixes	5
Autres frais	5
Recettes 2022	6
Perspectives 2023	7
Divers	8
Inscription de nouveaux adhérents	8
Sujet des e-mails	8
Rapport d'activité Vin AMAP Pays de Fayence année 2022	9
Informations 2023	9
Mise aux votes des rapports	10
Mot de la Présidente	10

Rapport Moral

Nombre d'adhérents

Petit à petit le noyau dur d'anciens, voire très anciens, adhérents diminue mais heureusement depuis 2021 et encore plus en 2022 de nouveaux membres assurent le renouveau de l'association.

Il y a, par contre, on constate plus de 'turn over' qu'il y a quelques années en arrière, avec des adhérents qui essayent l'AMAP un semestre et constatent que cela ne leur convient pas.

En 2022 le nombre d'adhérents après une baisse au premier semestre, a retrouvé son niveau de 2021, soit 45 adhérents. Il semble également que plus de jeunes nous rejoignent alors que nos adhérents se recrutent historiquement en majorité dans une tranche d'âge 50 à 80 ans. Malgré les relatives contraintes que le système AMAP représente pour une classe d'âge dont la vie familiale et professionnelle est très active et dont les moyens financiers sont parfois faibles ou précaires, la prise de conscience des atteintes à l'environnement et des dérives économiques et éthiques de l'alimentation industrielle est réelle chez les jeunes.

Les paniers

Les produits traditionnels (légumes, œufs, fromages, yaourts et lait de chèvre, et brebis) sont toujours appréciés et demandés. Les viandes agneau, veau, bœuf, porc et même le poulet sont en baisse, les amapiens mangent de moins en moins de viande.

Le chiffre d'affaires que l'Amap génère auprès des différents producteurs a baissé.

Il était de 34 496 euros (pour 17 producteurs et 45 adhérents) en 2021 et 31 761 euros (pour 16 producteurs et 45 adhérents).

La baisse est importante pour les producteurs suivants :

- Christian Bermond (-3025 €/2021 soit 40% de baisse)
- La Ferme des Claux (-1942 €/2021 soit 38% de baisse) - dû au premier semestre car pas de tome, remonte au second semestre. Les yaourts se vendent bien.
- Philippe Bilocq (-1863 €/2021 soit 54% de baisse)
- Le Rucher de Florent qui était un nouveau producteur en 2021 (-768 €/2021 soit 34% de baisse).

Le panier moyen de l'amapien est de 705 € pour l'année 2022 (766 € en 2021).

Les légumes sont le « produit d'appel » pour les AMAP mais qui génère parfois de l'insatisfaction ou de l'incompréhension car les consommateurs sont habitués à des produits plus « formatés » et sont parfois un peu désarmés pour cuisiner de manière variée des légumes de saison forcément un peu répétitifs.

Il suffit en outre d'aléas climatiques ou d'une razzia de sangliers, influençant momentanément la composition des paniers, pour que certains de nos adhérents oublient que leur qualité doit s'évaluer sur la saison entière et non sur 2 ou 3 semaines.

D'éventuelles baisses de quantité et/ou de qualité, sont généralement plus que largement compensées lors de la pleine saison de production.

Suggestions et discussions qui en découlent entre les membres à propos des paniers de légumes

Nans loubette - avait des paniers variés, mais finalement ce n'était pas rentable pour lui.

Nous avons besoin de plus de producteurs pour diversifier plus les produits proposés dans les paniers.

Envisager une association de producteurs pour rendre le panier plus diversifié : Celà a déjà été tenté mais c'est difficile à organiser car l'AMAP n'a pas assez de bénévoles pour gérer l'organisation entre les producteurs.

Constat : Aujourd'hui, L'AMAP propose entre 15 et 20 Paniers par semaine (grands et petits).

- La proposition de Virginie d'avoir des légumes congelés a été bien accueillie.
- Pour compléter les paniers en fonction des besoins des amapiens, envisager de proposer des sachets de légumes venant du producteur principal ou d'autres producteurs comme cela s'est déroulé cet été (tomates, melons, pastèques). Ces légumes sont souvent en quantité insuffisante pour être intégrés dans tous les paniers.

Contrainte : La charte de l'AMAP restreint l'échange financier entre les producteurs et les consommateurs en direct.

Action à envisager : revoir la charte et ses évolutions concernant les modalités de règlement des producteurs.

Renouvellement et renforcement du conseil d'administration

Le renouvellement régulier des instances dirigeantes d'une association est le premier critère de sa santé démocratique. Une association incapable de renouveler ses dirigeants a-t-elle vraiment vocation à continuer à exister?

Depuis la création de l'AMAP il y a presque 23 ans, les Bureaux successifs de l'AMAP ont toujours bien fonctionné, chacun des membres statutaires (président, vice-président, secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier et trésorier adjoint) étant assez polyvalent et susceptible de pallier les éventuelles absences ou indisponibilités en son sein ou avec l'aide d'autres membres du CA, celui-ci s'étant étoffé depuis 2 ans.

Certains membres souhaitent se mettre un peu en retrait (Martine Dupeuble, Anne Marie Labbé, Geneviève Pilon), nous faisons donc instamment appel à de nouvelles candidatures pour renforcer le CA avec des adhérents susceptibles de s'engager un peu plus qu'en étant simples consommateurs se chargeant occasionnellement d'une permanence de distribution.

Le travail ainsi partagé devient nettement beaucoup plus léger. Attention : il ne s'agit surtout pas de culpabiliser ceux de nos adhérents qui n'ont pas la possibilité de dégager un peu de temps pour le fonctionnement de l'AMAP mais de demander à chacun et chacune de s'interroger sur leurs possibilités, si réduites qu'elles puissent être. Les réunions du Conseil d'Administration sont toujours agréables et conviviales avec à la fin un repas «tiré du panier».

C'est au conseil d'administration qui sera élu lors de cette assemblée qu'il appartiendra de désigner ce nouveau bureau en son sein.

Candidatures au conseil d'administration

Pour rappel:

- Martine Dupeuble souhaite quitter son rôle de secrétaire
- Geneviève Pilon quitte également son rôle de trésorière
- Anne Marie Labbé quitte son rôle d'administratrice au sein du CA

Virginie Stalenq se présente au conseil d'administration, l'assemblée vote pour à l'unanimité.

Virginie Stalenq est élu membre du CA

Pascal Viano se présente au conseil d'administration, L'assemblée vote pour à l'unanimité.

Pascal Viano est élu membre du CA

Rapport Financier

Rappel de la situation 2021

Solde 2021	1136.28 €
Dont espèces	83.00 €

Etat financier 2022

Frais fixes

Maif Assurance	109.70 €
E Mon Site	60.00 €
Forfait AMAPJ	36.00 €
Total frais fixes	205.70 €

Autres frais

Crédit Agricole	12.00 €
Cartouches d'encre	32.99 €

Achat bouilloire D. Ribes	98.00 €
Achats pour AG	43.44 €
Achat vin AG	120.68 €
Remboursement trajet céréales G.Pilon Avril	45.00 €
Remboursement trajet céréales G.Pilon Octobre	50.00 €
Don famille Grundy (espèces)	110.00 €
Total dépenses autres	500.11 €

Total dépenses 2022	607.81 €
----------------------------	-----------------

Recettes 2022

Adhésions 1er semestre	251.00 €
Adhésions 1er semestre espèces	24.00 €
Adhésions 2ème semestre	258.00 €
Adhésions 2ème semestre espèces	134.00 €
Total recettes 2022	667.00 €

Perspectives 2023

En fin d'année 2022, la Communauté de Communes a lancé le Plan Alimentaire Territorial et l'Amap participe à son élaboration. Les réunions sont constructives, intéressantes et nous permettent de penser l'Amap au sein du territoire, en interaction avec les différents acteurs de l'alimentation sur le canton de Fayence et de prêcher pour un Tiers-Lieu. C'est un projet de longue haleine que ce soit le P.A.T ou le Tiers-Lieu mais l'implication de l'Amap sera constante et j'espère fructueuse. L'année 2023 est plutôt bien entamée et de ce fait la prochaine Assemblée Générale ordinaire pour l'année 2023 se tiendra au début du printemps afin d'être au plus proche de l'année écoulée contrairement à celle-ci.

Action à envisager : préparer un calendrier des évènements marquants de la vie de l'AMAP, comme :

- Assemblée générale
- évènements auxquels participe l'AMAP : Forum des Associations et Fête des possibles
- ouverture et clôture des contrats
- visites de producteurs
- apéros, ou repas partagés
- ...

L'objectif est d'informer très en avance les adhérents pour susciter une plus forte participation.

Divers

Inscription de nouveaux adhérents

- l'événement le plus intéressant a été le forum des associations de début septembre
- Problématique de prise des inscriptions les 2-3 jeudis qui suivent les événements car lorsqu'il y a trop de monde à la distribution et que l'inscription ne peut être finalisée, les candidats ne reviennent pas forcément

Sujet des e-mails

Constats : Pas de responsable désigné pour répondre aux e-mails – Perte d'informations ...

Besoins : Avoir un e-mail par fonction sur le Gmail de l'AMAP

Actions à envisager : réorganiser la gestion des e-mails

- comprendre comment Gmail permet la création de plusieurs e-mails (1 par fonction) à partir de l'e-mail principal de l'AMAP
- créer ces e-mails

Rapport d'activité Vin AMAP Pays de Fayence année 2022

Le producteur qui livre le vin à l'AMAP est le Domaine du Bercail qui se situe à Puget sur Argens.

C'est un domaine viticole de 13 hectares cultivés en agriculture bio. Il a été repris en 1984 par l'ADAPEI, une association qui accompagne des personnes en situation de handicap.

Le domaine viticole permet à 16 travailleurs en situation de handicap d'avoir une activité professionnelle et sont encadrés par 3 personnes.

Le domaine possède également un restaurant qui emploie des personnes en situation de handicap.

Le domaine propose des vins blanc, rosé et rouge en AOP Côtes de Provence et IGP méditerranée.

En 2022 l'AMAP a passé 2 commandes de vin avec 7 adhérents pour un CA de 1591€ en hausse (1277€ en 2021), soient :

- 175 bouteilles (124 en 2021)
- 2 cubis

L'AMAP bénéficie d'un Tarif spécial.

Informations 2023

- Un souci sur la commande de Juin 2023 en l'absence de la commerciale qui a été réglé.
- La bonne nouvelle, le domaine est en contrat avec les consignes de Provence <https://www.laconsignedeprovence.fr/>
- Il récupère les bouteilles, les envoie via les consignes de Provence dans la Drôme où elles sont nettoyées et les récupère prêtes à être utilisées.
- Mise en place à l'AMAP dès à présent. Le bercail nous prête des casiers à bouteilles et les récupère à la livraison des commandes de vin

Mise aux votes des rapports

Approbation du rapport Moral avec une voix d'abstention.

Approbation du rapport Financier avec une voix d'abstention.

Mot de la Présidente

Je remercie les amapiens et amapiennes qui m'ont épaulée, accompagnée, conseillée, supportée, tous ceux qui se sont impliqués dans la vie de AMAP en l'année 2022 et cette année.

Comme je l'ai déjà dit, le travail partagé par un plus grand nombre de personnes devient beaucoup plus léger.

La séance est levée à 12h00